

COMMUNE DE SAINT ANDRE D'EMBRUN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 16 février 2015, le Maire de la commune de Saint André d'Embrun, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative :

au déclassement de voies communales sur les lieux dits de Siguret, Les Jourcins, le Villard, les Rauffes, dans le domaine privé de la commune en vue de leur aliénation et le classement de parcelle pour portion échangée au lieu dit les Rauffes.

**L'enquête se déroulera à la mairie, pendant 15 jours
du 17 mars 2015 au 31 mars 2015 inclus.**

**de 9 H 00 à 12 H 00
les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi.**

Chacun pourra y prendre connaissance du dossier, et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

M Roger SARRADE, retraité, ancien ingénieur divisionnaire des TPE, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et recevra en mairie :

Le 17 mars 2015 de 9 H à 12H

Le 31 mars 2015 de 9 H à 12H

LA MAIRIE DE SAINT ANDRE D'EMBRUN
Le 17 février 2015
M Le Maire
Jacques GASQUET